

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville : l'Aganor s'implante dans le Sud-Est

L'AGENCE locale, inaugurée hier 14 décembre par le ministre du Commerce Hughes Mbadinga Madiya, englobe les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo.

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

Le ministre du Commerce, des Petites et moyennes entreprises et de l'Industrie (PME/PMI), Hugues Mbadinga Madiya, a inauguré hier, 14 décembre, à Franceville, la délégation de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor) pour le sud-est du Gabon. Basée à Franceville, l'an-

tenne englobe les provinces voisines du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Le directeur général de l'Aganor, Guy Kambogo Abdu Razzaq, a d'ailleurs installé le chef de ladite délégation régionale, Aymar Séverin Kombila. La cérémonie solennelle a eu lieu en présence du gouverneur de l'Ogooué-Lolo, Jean Bosco Assibangagni, du maire de Masuku, Joachim Lekogho, et du préfet de la Passa, représentant le gouverneur du Haut-Ogooué.

Cette délégation est la première d'une série qui verra le jour dans plusieurs villes du pays, dans le souci de "rapprocher l'Aganor des pôles industriels". Bras séculier de l'État, l'Aganor, créée en 2014, a pour mission de mettre en musique la politique du gouvernement

dans les domaines de la normalisation, de l'évaluation de la conformité, de la promotion de la qualité et de la métrologie.

D'où l'impératif pour les entreprises et les administrations de mettre en œuvre des systèmes de management ou de production conformes aux normes internationales et gabonaises. "Car son action vise à garantir la santé et la sécurité des consommateurs, à préserver l'environnement et promouvoir une concurrence saine et loyale sur le marché national et international", a souligné le ministre du Commerce.

"L'Aganor vise à garantir la fiabilité des instruments de mesure et de pesage, à l'instar des balances commerciales, ponts-basculés, pompes à essence,



Installation du directeur régional, Aymar Séverin Kombila.

Photo: Nadège Ontounou

chambre froide..." a renchéri Guy Kambogo Abdu Razzaq. Dès Janvier 2021, la délégation sud-est procédera aux activités d'évaluation de la conformité (certification, ges-

tion des labels et marque nationale de conformité, surveillance de marchés) ainsi que de la promotion de la qualité (formation, sensibilisation et accompagnement des entreprises...).

CESE : René Ndémezo' Obiang à Lébamba



Le président du CESE, René Ndémezo' Obiang à son arrivée à Lébamba.

Le président du Conseil économique, social et environnemental est allé recueillir les préoccupations relatives au conflit homme/faune.

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO
Lébamba/Gabon

DANS le cadre d'une tournée nationale commise à l'effet d'en savoir plus sur le conflit homme/faune, le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), René Ndémezo' Obiang était, dernièrement, à Lébamba où il a été reçu par le préfet de la Louétsi-Wano, Euloge Parfait

Mombo Moukaga. Dans la salle des réunions de la mairie, l'édile, M. Missengué Pandy, a remercié leur illustre hôte pour l'intérêt accordé aux populations du Gabon profond, dans le but de recueillir leurs attentes et de mesurer l'ampleur de la problématique homme/faune en milieu rural. Le maire a ensuite émis le vœu de voir des barrières électriques être érigées pour dissuader les pachydermes et autres félins

qui investissent de plus en plus les villages. De même qu'il a suggéré l'indemnisation des populations victimes des dégâts causés par les éléphants.

Les Louvanois ont dit ne pas comprendre "l'attitude des autorités qui protègent les éléphants plutôt que les populations", malgré leurs cris de détresse permanents.

Séance tenante, deux personnes ont été présentées au président du CESE, dont l'une est devenue handicapée à vie suite à l'agression d'un félin. En effet, les panthères font partie des animaux féroces qui ont investi le milieu naturel de l'homme dans la Wano, où le conflit homme/faune est une réalité qui préoccupe au quotidien.

Dans sa réponse, René Ndémezo' Obiang, tout en compatissant à la détresse des villageois, a dit enregistrer leurs observations, afin de rendre compte au président de la République, et au Premier ministre, chef du gouvernement.

Il admet, du reste, que "l'exploitation abusive de sociétés forestières risquerait, à la longue, de causer un préjudice aux paysans dans leurs activités agricoles."

Bitam : installation du chef du canton Mbo'a



Phase d'installation officielle du nouveau chef du canton Mbo'a

Il s'agit de Régis Michel Ella Ebozogo.

Josué MVE-MBA
Bitam/Gabon

Le préfet du département du Ntem, Jean-Claude Moundziegou-Malouah, a procédé dernièrement au village Obileville, à environ 30 Km de Bitam, à l'installation de Régis-Michel Ella-Ebozogo en qualité de chef du canton Mbo'a. "Les nouvelles fonctions dont vous prenez la charge comportent des droits, mais aussi des devoirs et des obligations car, en tant que président du Conseil cantonal, vous êtes désormais l'autorité

administrative suprême de votre canton, le chef de tout le monde. Pour cette raison, il vous revient de faire appliquer les lois, les règlements et décisions administratives", a instruit le préfet. Avant d'ajouter que "le principe de neutralité de l'administration, le respect scrupuleux de la chaîne de commandement, le sens élevé du devoir et la fidélité à l'égard des institutions sont autant d'autres qualités qui doivent vous animer". À la population et aux autres chefs ayant fait le déplacement, l'autorité départementale a exigé une "franche collaboration" à l'endroit du promu. "S'il échoue, ce sera un échec collectif, la déception de tout le canton", a-t-il affirmé.

Né le 27 juillet 1972, Régis-Michel Ella-Ebozogo est marié et père d'une nombreuse famille. Il succède à Simon-Pierre Nsi-Megnè, décédé il y a plus d'un an. Le canton Mbo'a regroupe une trentaine de villages et 8 regroupements de villages. C'est dire l'importance et l'étendue de la mission qui attende le nouveau chef de canton.

Photo: Josue Mve Mba

Photo: Bigogo